

Mise en ligne : 7 avril 2016.
Dernière modification : 20 mai 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

BANQUE COLONIALE NORD-AFRICAINE, ALGER

filiale de la Banque coloniale d'études et d'entreprises mutuelles
www.entreprises-coloniales.fr/empire/BCEEM.pdf

Constitution : *BALO*, 28 juillet 1930.

Banque coloniale nord-africaine
(*Les Annales coloniales*, 2 octobre 1930)

Nouvellement créée, filiale de la Banque coloniale d'études et d'entreprises mutuelles [BCEEM].

Capital : 5.000.000 en 10.000 act. de 500 fr. dont 8.800 à souscrire et 1.200 remises à la Banque coloniale d'études et d'entreprises mutuelles et à la Société nord-africaine d'études et d'entreprises, qui reçoivent en sus 2.000 parts sur les 6.000 créées. Le conseil est autorisé à porter le capital à 25 millions.

BANQUE COLONIALE NORD-AFRICAINE
(*L'Africain*, 21 novembre 1930)

La première assemblée générale constitutive de la Banque coloniale nord-africaine s'est réunie le 14 novembre dans les bureaux de la Société nord-africaine d'études et d'entreprises, à Alger.

L'assemblée a reconnu sincère et véritable la déclaration de souscription et de versement suivant acte reçu de M^e Godin, notaire à Alger, le 12 novembre 1930.

L'assemblée générale a, en outre, nommé un commissaire aux apports.

La seconde assemblée générale a été convoquée pour le vendredi 21 novembre.

La Banque coloniale nord-africaine est constituée au capital de 5 millions de francs ; le conseil d'administration ayant d'ailleurs, d'après les statuts, pouvoir pour porter ce capital à 25 millions de francs.

BANQUE COLONIALE NORD-AFRICAINE
(*L'Africain*, 5 décembre 1930)

La seconde assemblée constitutive de la Banque coloniale nord-africaine s'est tenue à Alger le 21 novembre. Les statuts ont été approuvés et la société est définitivement constituée.

L'assemblée a nommé comme premiers administrateurs :

MM. Batton Charles, officier de la Légion d'honneur, colonel en retraite à Alger ; Baubier Achille, chevalier de la Légion d'honneur, président de la Confédération générale des agriculteurs du département d'Alger ; J. Roger Clause, ministre

plénipotentiaire, à Villefranche-sur-Mer ¹ ; le colonel Courtot, commandeur de la Légion d'honneur à Tunis ; Féraud Joseph, chevalier de la Légion d'honneur, industriel [chauffagiste, déjà administrateur des Domaines africains, Alger] à Alger ; G[eorges] Froment-Giueysse, chevalier de la Légion d'honneur, président de la Banque coloniale d'études [BCEEM], administrateur de sociétés à Paris ; Lemoigne Émile, chevalier de la Légion d'honneur, administrateur de sociétés ², à Paris ; Moulin Auguste, négociant à Alger ; G[ontran] Poinset de Sivry, officier de la Légion d'honneur, administrateur de sociétés³, à Paris ; Reisser Edmond ⁴, chevalier de la Légion d'honneur, ancien trésorier payeur général en Algérie, représentant la Banque coloniale d'études [BCEEM], société anonyme au capital de 36.000.000 de francs, 94, rue de la Victoire, Paris.

D'autre part, Monsieur le colonel Richier ⁵ et Monsieur Marcel Mercier ont été désignés comme censeurs; Monsieur M. Parguey et Monsieur Jean Rigal, experts comptables brevetés, ont été nommés commissaires aux comptes. .

La Banque coloniale nord-africaine, dont le siège social est à Alger, 3, rue Jean Rameau, ouvrira ses guichets dans quelques semaines.

1931 (JANVIER) : FAILLITE DE LA BCEEM

¹ Roger Claussse (1865-1947) : administrateur de la Banque coloniale d'études et d'entreprises mutuelles (démission après faillite en janvier 1931) et des Domaines africains à Alger (1929).

² Émile Lemoigne : administrateur de la BCEEM, administrateur délégué des Magasins généraux et warrants du Maroc, administrateur de la Cie du Sud-Marocain, administrateur délégué de la Société nord-africaine d'études et d'entreprises à Alger et administrateur des Domaines africains, à Alger également.

³ *Gontran* Robert Poinset de Sivry (Sèvres, 1875-Paris, 1933) : du Corps du commissariat des troupes coloniales au Tonkin, il sert aux Mines du Pia-Ouac (1912-1914), entre au conseil des Rizeries de la Seine (1912-1914), devient après guerre administrateur délégué de la Société indochinoise de transports et représentant de la Banque coloniale d'études et d'entreprises mutuelles (BCEEM) au conseil de la Société d'exploitations minières de l'Oubangui, de la Cie foncière de l'Afrique, de la Société générale du commerce extérieur (Madagascar, La Réunion), de la Minière du Diahot (Nouvelle-Calédonie), de la Banque coloniale nord-africaine à Alger. Officier de la Légion d'honneur du 12 juillet 1923 : sous-intendant militaire de 2^e classe. Ancien élève de l'École coloniale.

⁴ Edmond Reisser : trésorier payeur général de l'Algérie (juillet 1916-juin 1926), administrateur de la Banque de Madagascar (janvier 1926), de la Banque coloniale d'études et d'entreprises mutuelles, etc. Président de la Cie africaine de sisal (1929). Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Africaine_de_Sisal.pdf

⁵ Lucien Richier : né le 6 juillet 1876 à Cléry-le-Petit (Meuse). Officier de la Légion d'honneur (1920). Impliqué dans divers avatars algériens de la Banque coloniale d'études et d'entreprises mutuelles : administrateur de la Compagnie d'électricité de l'Afrique du Nord, du Secteur électrique des voûtes d'Alger et de la Société algérienne pour l'exploitation du liège. Élu adjoint au maire d'Alger (1936) en tant que « financier déconfit » présenté par les croix-de-feu.